

RENNES

Mouvement
Associatif
Rennais



INFORMATIONS

ASSOCIATIONS

LES ASSOCIATIONS ET L'ÉVALUATION ?

Dans la charte des engagements réciproques signée entre la Ville de Rennes et le Mouvement Associatif Rennais, il est écrit « **Les actions développées par les associations doivent faire l'objet d'une évaluation régulière sous forme participative. Elle a pour but d'améliorer le projet** ».
Evaluer, c'est mesurer les effets produits par l'action de l'association au regard des objectifs qu'elle s'est fixée.

Le Mouvement Associatif Rennais s'est engagé dans une démarche d'évaluation depuis l'Assemblée Plénière du 28 avril 2008. L'évaluation doit répondre à la question « **Dans quelle mesure, les choix d'organisation et le fonctionnement du MAR, ses réalisations et ses productions ont-elles permis l'écoute et la concertation des associations, la promotion du fait associatif et la représentation des associations ?** »

Une première étape de l'évaluation traitant de l'organisation, du fonctionnement, des réalisations et des productions du MAR a été réalisée par la CRES. Une seconde étape portait sur le soutien technique apporté par la CRES au MAR et a été réalisée par le Cabinet Siloë.

Un comité de pilotage, en charge de suivre ce travail, a pour mission de faire apparaître aussi clairement que possible les problèmes qui se posent, d'établir un diagnostic concernant ce qui pourrait en être la cause et de proposer un processus qui permettra au MAR d'apporter des solutions. Il serait bien qu'un grand nombre d'associations s'impliquent dans le travail qui reste à faire pour que les choix d'organisation et de fonctionnement du MAR, ses réalisations et ses productions correspondent de mieux en mieux aux besoins et aux attentes des associations rennaises.

Dans l'évaluation, n'oublions pas de considérer la question des moyens humains et financiers...? Les associations ne fonctionnent pas hors des réalités économiques. Si l'engagement est la base des dynamiques associatives, le soutien est indispensable au développement de pratiques qui hors de préoccupations mercantiles produise la plus belle richesse qui soit :
le développement humain !

Par l'évaluation, démontrons que les associations sont indispensables à la production de l'essentiel : le beau, le sensible, le savoir, la solidarité, le lien social, l'harmonie, la transmission, etc. Donnons ainsi de la valeur à tout ce qui ne se comptera jamais en euros.

SEPTEMBRE 2009

DOSSIER : LE GROUPE CULTURE

Un espace de réflexion pour être force de proposition et d'interpellation à la politique culturelle de la Ville de Rennes.

Le **groupe** culture réunit une soixantaine d'associations et se qualifie souvent d'être « **un petit MAR dans le MAR** ». Il a pour ambition **d'être une force de proposition et d'interpellation à la politique culturelle de la Ville de Rennes**. Pour ce faire, il se dote de trois objectifs majeurs :

- **réfléchir aux conditions de développement interne** des associations culturelles à Rennes,
- **proposer des initiatives** pour renforcer les activités culturelles,
- **échanger avec les pouvoirs publics** sur les problématiques identifiées par le monde associatif culturel rennais.

Ces objectifs donnent une ligne de conduite au groupe qui s'investit ensuite sur des sujets concrets afin de répondre à la fois aux besoins des associations ainsi qu'aux enjeux soulevés par le secteur culturel.

Le R.I.A vous présente différentes réflexions du groupe, illustrées par quelques enjeux forts qui animent la vie associative culturelle.

TEXTE DE RÉFÉRENCE DU GROUPE DE TRAVAIL CULTURE « CONSTRUISONS ENSEMBLE »

La richesse du milieu associatif culturel rennais

Plus de 500 associations culturelles, dédiées principalement au spectacle vivant, aux arts visuels et plastiques, enrichissent la vie culturelle rennaise depuis de nombreuses années. Leur nombre ne cesse de progresser quand le nombre d'emplois, au contraire, n'augmente pas et est particulièrement précaire. La démarche associative est prise en compte de manière diverse, du simple outil pour certaines associations, à la mise en place d'une réelle vie associative grâce à une structuration démocratique pour d'autres.

Un défi à relever : la structuration

Face à des défis contemporains : interrogation sur ses finalités et sa capacité à toucher et être touchées par toutes les populations, désengagement de l'Etat et participation accrue des collectivités territoriales, concurrence... les associations culturelles sont très peu organisées collectivement rendant difficile une analyse partagée de la

situation, une promotion et une défense du secteur. Depuis février 2008, un groupe de travail culture s'est mis en place au sein du Mouvement Associatif Rennais. Il a déjà réuni plus de 60 associations de tous secteurs (musique, danse, théâtre, développement culturel, audiovisuel, lecture, fédération d'éducation populaire...), de toutes tailles, employeuses ou non. Il y a été question de la connaissance du secteur, des moyens, de l'accès à la culture pour tous, de la mutualisation, de la communication, de la construction de réseaux. Des contacts se tissent, des propositions naissent, une vie associative culturelle se coordonne...

Aller plus loin ensemble

Nous appelons les associations culturelles rennaises à rejoindre cette dynamique pour continuer le travail entrepris de structuration du secteur culturel et pour construire, en concertation avec les pouvoirs publics et en premier lieu avec la ville de Rennes, des propositions pour une politique culturelle rénovée allant dans le sens de l'intérêt général.

Les associations participantes au Groupe de Travail « Culture », le 29 septembre 2008.

LA PARTICIPATION DES RENNAIS À LA VIE CULTURELLE, L'ENJEU DE LA CULTURE POUR TOUS

Toutes les études scientifiques constatent qu'une large partie de la population française ne se déplace pas dans les lieux culturels subventionnés. Rennes ne fait pas exception. Les raisons de ce phénomène ressortent de combinaisons complexes : barrières symboliques, absence d'intérêt, d'envie, manque d'informations, disponibilité et priorité familiales, accessibilité physique, accessibilité financière, accessibilité géographique. Toutes sont autant de freins à la fréquentation des manifestations culturelles.

La lutte contre les inégalités d'accès à la culture constitue l'un des trois objectifs prioritaires de la politique culturelle de la ville de Rennes. Le groupe souhaite dépasser la question des inégalités d'accès et travailler sur **les nouvelles formes de « participation des Rennais à la vie culturelle »**.

Les pouvoirs publics ont progressivement mis en place des mesures visant à réduire les difficultés liées à l'accessibilité physique (transports publics,

accès handicapés) et financière de l'offre culturelle (subventions fléchées vers la baisse des tarifs, Passeports Loisirs Culture à Rennes). Les efforts dans ce sens peuvent probablement être approfondis. Cependant, puisque la composition sociale des personnes qui se déplacent dans les équipements et manifestations culturels n'a pas évolué (cf. In Olivier Donnat, Les Français face à la culture, de l'exclusion à l'éclectisme, La Découverte, Paris, 1994, p. 366), on peut penser qu'avant la question de l'accessibilité physique et financière se pose la question des barrières symboliques, de la divergence des intérêts des personnes pour l'offre proposée.

C'est pourquoi le groupe mène une réflexion sur les différents dispositifs qui existent et la façon dont ils pourraient être améliorés. En parallèle, il réfléchit à réinventer les formes de la participation des rennais à la vie culturelle en imaginant des systèmes de parrainage, de parcours à multiples activités...

L'ÉCONOMIE DE LA CULTURE À RENNES : UN SECTEUR À ANALYSER POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE CONCERTÉE

Le groupe travaille à l'élaboration d'une politique culturelle concertée. Il part du postulat que la culture est un élément essentiel de la qualité de la vie, un élément humain à partager. Il se positionne afin de questionner les pratiques et les retombées de la culture à travers les trois objectifs majeurs qu'il s'est fixé.

Nous savons que le secteur est composé d'associations, d'institutions, de collectifs, d'artistes indépendants... mais, pour l'instant, il est mal identifié.

En Bretagne, lors d'une récente étude effectuée par « l'Autre Idée » : 45% des associations culturelles ont moins de 10 ans, 37% des emplois sont des emplois aidés, 25% des emplois sont permanents, le reste intermittents, les ressources propres sont de 38%, les villes sont les premiers financeurs, 50% n'ont pas d'expert-comptable ou une comptabilité peu travaillée. Ces chiffres laissent entrevoir un secteur jeune et en précarité.

À Rennes, qu'en est-il ?

Si les associations culturelles apportent une vitalité, des formes innovantes et nécessaires pour l'épanouissement, l'émancipation et l'intégration ; il est urgent de redéfinir collectivement une politique. Actuellement la ville annonce des budgets contraints.

Le Contrat de Cohésion Sociale (politique de la ville) a baissé les soutiens aux actions culturelles en 2009. Les subventions arrivent de plus en plus tard. Il n'y a pas de proposition de financement alternatif afin de pouvoir attendre les subventions sans donner trop d'agios aux banques. Alors comment faire pour que demain de nouvelles associations, de nouveaux projets voient le jour ? Comment faire pour que des associations déjà financées et/ou déjà sous contrat avec la Ville de Rennes puissent pérenniser leur projet ?

Si l'on peut regarder la culture comme une richesse économique et un secteur qui emploie, on peut également tenter de penser ce secteur en élément de progrès social et de bien-être. Des ouvrages récents « qu'est ce que la richesse ? » de Dominique Méda et « Reconsidérer la richesse » de Patrick Viveret ont déjà engagé le débat dans ce sens. Cela permettrait alors de participer à l'élaboration d'indicateurs de bien être social et de progrès et d'avoir une vision plus claire sur la culture dont nous avons besoin pour demain.

Annie Bégot

Pour le Groupe Culture

Le groupe reprend ses actions à la rentrée pour une politique culturelle concertée. N'hésitez pas à nous contacter si ce sujet vous intéresse, la réflexion collective est commencée !



Quelques pistes pour aller plus loin : L'évaluation, un enjeu d'évolution et de changement

Suite à l'intervention de Jean-Michel LUCAS, le 15 avril 2009 sur le thème de l'évaluation dans le domaine culturel, deux de ses textes sont accessibles sur les sites internet suivants : <http://mar.rennes-blog.org> ou <http://www.irma.asso.fr/jeanmichelucas>

- 📖 **politique culturelle et évaluation : la question des finalités - juillet 2009.**
- 📖 **quelques pistes pour concevoir l'évaluation des politiques publiques artistico-culturelles, mises en œuvres par des acteurs aussi peu corporatistes que possibles - novembre 2005.**

Jean-Michel LUCAS est maître de conférences à l'Université de Rennes-2 et président de l'association Tremolino. Il a été conseiller technique au cabinet du Ministère de la Culture et Directeur régional des affaires culturelles en Aquitaine.

● ASSOCIATIONS & CITOYENNETÉ



Le livret N°3 « Les associations : un espace pour mieux vivre la démocratie et la citoyenneté » est paru en avril dernier.

Une rencontre citoyenne se déroulera le samedi 24 octobre de 9h00 à 13h00 sur la problématique : « Comment le fonctionnement associatif participe

au développement de la démocratie interne et favorise l'implication citoyenne ? ».

Le groupe fait appel à la Compagnie Alter Ego pour une animation théâtrale. La finalité de cette rencontre est de permettre le débat autour de la gouvernance et d'échanger sur les axes d'amélioration. **Prochain rendez-vous : lundi 21 septembre à 19h00**

● FINANCEMENT

Il associe des responsables associatifs et les services de la Ville de Rennes.

Il se consacre à la mise en œuvre de la réforme des subventions attribuées par la Ville de Rennes aux associations (subventions de fonctionnement et sur projet). Il s'agit de mesurer les effets produits par la réforme en 2009 afin de proposer des évolutions nécessaires en 2010 sur la base d'élaboration de critères à prendre en compte pour attribuer les subventions.

Prochain rendez-vous : Lundi 5 octobre à 18h30 – salle brékilien

● ASSOCIATIONS ET TERRITOIRES

Le MAR interroge la relation des associations au(x) territoire(s). Un premier temps de travail a permis d'élaborer une feuille de route avec une problématique.

D'une part, il est difficile pour les associations de comprendre les différents niveaux de territoires, d'identifier la répartition des compétences pour mener leurs actions, de solliciter des financements et de participer à l'élaboration des politiques publiques en direction de la vie associative. D'autre part, la plupart des associations basées à Rennes ont une action qui dépasse le territoire communal. Pour autant, elles sont peu présentes dans les instances territoriales (Rennes Métropole, CODESPAR, comités consultatifs, Conseils généraux, pôle de développement de l'Economie Sociale...).

Le lancement du travail est pensé en plusieurs temps : des temps de réflexions et d'échanges (conférences débat, tables rondes ...) et un travail de recherche sur l'existant...

Le groupe de travail est à constituer. Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous auprès de Christine Dumanget à la CRES : mar@assorennes.org ou au 02 99 85 83 13.

● CULTURE

Après avoir défini son plan d'actions pour la saison 2009-2010, le groupe continue de travailler à partir de trois thématiques :

- les nouveaux territoires de l'art ;
- l'économie de la culture ;
- la participation des rennais à la vie culturelle.

Prochain rendez-vous : Lundi 16 novembre à 18h30

● BÉNÉVOLAT

Au sein du groupe de travail bénévolat, une réflexion s'est engagée autour **de la formation des bénévoles.**

Le souhait d'aborder cette problématique s'inscrit dans une double logique :

- valoriser l'engagement des bénévoles associatifs rennais
- favoriser le bilan personnel de l'expérience bénévole et la prise de conscience des compétences acquises grâce et à travers l'engagement bénévole.

Au sein du MAR, la question de la formation apparaît comme un enjeu déterminant pour le secteur associatif.

Prochain rendez-vous : Lundi 19 octobre à 18h00

● EMPLOI ASSOCIATIF

Il a élaboré une proposition concernant les modalités de financement de l'emploi associatif à Rennes. **Que faut-il mettre en place, à Rennes, pour maintenir et développer l'emploi dans les associations ?**

Cette proposition sera soumise à l'ensemble du Mouvement Associatif Rennais au cours de l'Assemblée Plénière du **mardi 20 octobre 2009**. En tenant compte des modifications que cette dernière pourra apporter au travail du groupe, il conviendra alors d'entamer une négociation avec la Ville de Rennes afin de trouver un terrain d'entente sur le dispositif à mettre en place.

Le travail se poursuivra donc au sein d'un groupe mixte associant des membres du groupe de travail et des représentants de la Ville de Rennes afin de mettre en pace une expérimentation dès 2010.

● QUARTIER

Le groupe est « en sommeil » et reste néanmoins à l'écoute de deux sujets en particulier : la formation des conseillères et conseillers de quartier et la question de la participation des habitants aux associations de quartier. **Il reste ouvert à toutes autres sollicitations.**

AGENDA : Les prochains rendez-vous du Mouvement Associatif Rennais

Toutes les rencontres ont lieu à la Maison des associations (ex Maison du Champ de Mars)
6 cours des alliés - 35000 Rennes

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Mardi 20 octobre - 20h00 - salle A1
Jeudi 19 novembre - 20h00 - salle Gune
Jeudi 15 décembre - 20h00 - salle Gune

CONFÉRENCE RENNAISE

Mardi 17 novembre - 19h00 - salle Gune

CONSEIL ASSOCIATIF RENNAIS

Mardi 29 septembre - 19h00 - salle Gune
Mardi 3 novembre - 19h00 - salle Brékilien

Comité de rédaction : Annie BEGOT - André BICHE - Elodie ENFRUN
Daniel ERHEL - Nils GAUTIER

MOUVEMENT ASSOCIATIF RENNAIS

6 cours des alliés - 35000 RENNES
Tél : 02 99 85 83 13 - Fax : 02 99 85 89 59
mar@assorennes.org

Démarche animée par :
la Chambre Régionale de l'Économie Sociale
le Centre d'Animation et de Ressources
à la Vie Associative

* Si vous souhaitez d'autres exemplaires de ce numéro, contactez la CRES-CRVA